

## LES VERTUS FANTASMÉES DU HASARD

Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

Dans une ingénieuse et savoureuse nouvelle, « la loterie à Babylone », l'écrivain argentin J.-L. Borgès nous présente une société qui se construit de plus en plus sur le hasard, dans une sorte de régression à l'infini. D'une loterie où l'on ne peut que gagner quelque monnaie, les Babyloniens passent à une loterie où sont glissés des numéros funestes, puis à une loterie généralisée qui décide du destin de chacun pour soixante nuits :

« Un coup heureux pouvait entraîner sa promotion au concile des mages, ou l'emprisonnement d'un ennemi notoire ou intime, ou la découverte, dans la ténèbre pacifique de la chambre, de la femme qui commence à nous inquiéter ou que nous n'espérons plus revoir ; un coup malheureux pouvait appeler sur lui la mutilation, l'infamie variée, la mort. »<sup>1</sup>

Cette loterie est organisée par une mystérieuse Compagnie dont les pouvoirs ne cessent de s'étendre :

« [Le peuple babylonien] obtint que la Compagnie assumât la totalité du pouvoir public : cette unification était nécessaire, vu l'amplitude et la complexité des nouvelles opérations. En second lieu, il obtint que la loterie fût secrète, gratuite et générale. »

On en arrive finalement à une introduction du hasard dans toutes les étapes du tirage (et pas seulement dans son issue), en jetant l'incertitude sur tout ce qui existe (y compris, finalement, la Compagnie et Babylone elle-même).

Le tirage au sort semble aujourd'hui ne plus être réservé à la fiction ou à la littérature fantastique ; il est de plus en plus présenté comme un dispositif recommandable, meilleur que d'autres, dans des environnements où un tel recours ne laisse pas d'étonner.

Nous en donnerons deux exemples récents : la conduite des affaires publiques et les politiques sociales.

En matière de conduite des affaires publiques, la démocratie représentative, construite sur les choix des citoyens exprimés lors d'élections, fait l'objet d'un large discrédit, au point que plus d'un annonce lui préférer un tirage au sort : des citoyens mobilisés par le hasard seraient mieux à même de prendre en charge l'intérêt général. La Région germanophone s'est d'ailleurs lancée dans une expérience de cette nature, qui a fait l'objet d'un marketing soutenu. David Van Reybrouck, qualifié par *Le Soir* de « père » belge du tirage au sort citoyen s'exclame :

« C'est une primeur mondiale. Avec cette avancée, la Communauté germanophone devient un laboratoire pour le reste de l'Europe. Avec ses 76.000 habitants, c'est une des plus petites régions, mais elle dispose des pouvoirs qu'ont la Rhénanie-du-Nord – Westphalie, la Catalogne et l'Ecosse. Montrons à l'Europe ce qui se passe à Eupen. »<sup>2</sup>

1 J.-L. Borgès, « La loterie à Babylone », in *Fictions*, Paris, Gallimard, 1965, p. 65 ; la citation suivante est tirée de la page 64.

2 <https://plus.lesoir.be/208825/article/2019-02-25/la-communaute-germanophone-se-dote-dune-assemblee-citoyenne>

Louis Chahuneau pour *Le Point*, n'est pas en reste et évoque une révolution :

*Le parlement de la communauté germanophone a voté l'intégration d'un conseil citoyen dans le processus législatif. Une révolution qui intéresse la France.*<sup>3</sup>

De façon surprenante, le même dispositif est présenté pour se substituer à l'actuelle administration des flux migratoires. Dans un récent ouvrage, François Gemenne et Pierre Verbeeren, se référant à la logique des « green cards » états-uniennes, proposent de tirer au sort les réfugiés... dont le pays pourrait accepter la venue sur le territoire<sup>4</sup>. Les auteurs s'expliquent comme suit :

« Maintenant, le but du livre était justement de ne pas aborder la question de l'ouverture des frontières, mais de faire une sorte de guide de mesures qui pourraient être appliquées immédiatement, dès la prochaine législature. Et donc de réfléchir par rapport au contexte politique actuel. Ne pas se lancer dans de grands projets métaphysiques d'ouverture des frontières que la Belgique serait de toute façon incapable de réaliser seule. À partir de là, on s'est dit : il faut parvenir à ouvrir des voies sûres et légales pour l'immigration dite « économique », c'est-à-dire pour les gens qui ne répondent pas aux critères de la Convention de Genève, mais qui fuient la misère et cherchent simplement une vie meilleure.

Une première possibilité, c'était celle de définir une politique de points ou de quotas comme le font le Canada, la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, mais à ce moment-là, on tombe dans le piège de l'immigration choisie. C'est-à-dire qu'on rentre dans la logique qui veut que ce soit l'État de destination qui choisisse les migrants en fonction de critères souvent arbitraires. Cela nous paraissait fondamentalement injuste. Et aussi économiquement absurde parce que l'économie a autant besoin de balayeurs que de chirurgiens. Donc finalement, la voie la plus équitable nous semble être le tirage au sort, tout en reconnaissant le caractère un peu choquant de cette voie. Par rapport à toutes les injustices de la migration, c'était finalement la mesure qui nous paraissait permettre un certain nombre d'arrivées dites économiques sans être trop discriminante. Avec l'idée aussi que cela réduirait sans doute le nombre de naufrages en Méditerranée, en se disant que si les gens savent qu'ils ont une possibilité d'arriver par le tirage au sort, donc par des voies sûres et légales, ils risqueraient sans doute moins leur vie et dépenseraient moins d'argent. »<sup>5</sup>

## LA QUESTION DE FOND

Nous ne discuterons pas dans ces lignes des avantages supposés de ces dispositifs et des arguments sur lesquels ils s'appuient pour les mettre en avant.

Il nous semble en effet primordial de réfléchir avant tout à la question de fond que ces propositions posent. En structure profonde, en effet, il nous semble que le recours à ce genre de dispositif dans des environnements « politiques », de décision et de conduite de la société par elle-même, repose sur ce postulat : le choix le plus légitime n'est-il pas celui qui se fait sans intervention ni même référence à une orientation déclarée ?

3 [https://www.lepoint.fr/politique/en-belgique-la-democratie-par-tirage-au-sort-25-02-2019-2296250\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/en-belgique-la-democratie-par-tirage-au-sort-25-02-2019-2296250_20.php)

4 F. Gemenne et P. Verbeeren *Au-delà des frontières. Pour une politique migratoire*, CAL, coll. « Liberté, j'écris ton nom », 2018. La présentation de leur proposition de tirage au sort d'un certain nombre de réfugiés économiques se situe à la page 27 : « Une immigration choisie ». Le titre peut interloquer, comme d'ailleurs cette comparaison :

« Aux Etats-Unis, la loterie vise à diversifier l'immigration, en favorisant notamment les migrants originaires de certains pays sous-représentés aux Etats-Unis – 50000 visas sont ainsi distribués chaque année à ceux qui remportent la loterie, parmi les quelque 20 millions de participants annuels. Un participant sur 400 obtient donc un titre de séjour, soit un taux de succès de 0,25 %. On peut bien sûr considérer que les chances d'obtenir un titre de séjour – une « carte verte » – via ce système restent minces. Mais elles ne sont pas nulles. **A titre de comparaison, la probabilité de remporter la cagnotte de l'Euro Millions est de 1 sur 140000000, soit 0,0000007 % (...)** Le système de loterie est accessible à tous, pour autant que l'on soit originaire d'un pays éligible (sic). »

5 Entretien de Jean Cornil et de Sarah De Liamchine avec François Gemenne, « Pour une politique migratoire de gauche », <https://www.agirparlaculture.be/pour-une-politique-migratoire-de-gauche-entretien-avec-francois-gemenne/>

En d'autres mots et en poussant à la limite : la politique la plus légitime ne serait-elle pas celle qui s'exerce sans politique (sans orientation déclarée, sans mise en débat, choisie et assumée par rapport à un positionnement affiché construit dans un groupe d'appartenance) ? La logique de « l'indépendance » est ainsi fréquemment mise en avant :

*A partir d'un modèle développé en collaboration avec les experts du G1000, un Conseil Citoyen permanent déterminera chaque année des thématiques précises qui seront débattues au sein de Panels Citoyens indépendants chargés de formuler des recommandations. Ces deux organes seront composés de citoyens tirés au sort.*<sup>6</sup>

## LE RÔLE DES INSTITUTIONS ET LEUR CRITIQUE

Pour prendre la mesure de ce postulat, il nous a semblé utile de mobiliser une analyse institutionnelle. Le sociologue Luc Boltanski a consacré, dans son ouvrage *De la critique, Précis de sociologie de l'émancipation*, plusieurs chapitres au pouvoir et au rôle des institutions ainsi qu'à l'exercice de la critique. Nous pouvons en proposer la synthèse suivante, en quatre points (qui sont bien entendu loin d'être exhaustifs).

- Les institutions évitent la guerre de tous contre tous à propos de ce qu'est « la réalité ». Ainsi, lorsqu'il s'agit de prendre une décision (par rapport à ce qui est permis ou interdit) et spécialement une décision de « valorisation » (tel est déclaré reçu, tel autre non – à un examen, à une demande de soutien, d'accueil dans la société ; tel est déclaré coupable ou innocent, etc.), le rôle de l'institution est de dire ce qu'il en est de la réalité admissible et donc de fonder en raison la légitimité de la décision. Faute d'un tel rôle joué par les institutions, on ne voit pas comment les individus et les groupes pourraient s'accorder sur quoi que ce soit ou comment des conflits pourraient être tranchés, chacun prétendant que « sa » réalité constitue « la » réalité.
- Les institutions sont donc d'après Luc Boltanski des « êtres moraux » qui se placent au-dessus des intérêts et des passions pour exprimer un « intérêt général » qui transcende les intérêts privés en concurrence et en conflit. Le plus souvent, cette posture requiert une intense activité de réflexion sur les procédures qui permettent de se placer ainsi « au-dessus » des intérêts privés et des passions qui s'entrechoquent. Le jury qui délibère symbolise bien cette posture : il définit des règles, des critères, des processus (des épreuves) qui, mis en œuvre de manière semblable pour tous, fondent la légitimité des décisions de réussite ou d'échec.
- Les institutions sont toutefois soumises à une forte tension interne « structurelle » en quelque sorte, puisque l'être moral qu'elles constituent est en fait composé... d'êtres de chair, toujours susceptibles de se laisser happer par les intérêts privés (en faisant preuve de favoritisme) ou les passions (par exemple en laissant trop la bride à des questions d'ego).
- Le rôle des institutions est donc indissociable de celui de la critique, qui interroge la manière dont les institutions construisent et fondent la réalité et l'imposent comme commune et légitime : les procédures prévues ont-elles été administrées « dans les règles de l'art » ? Sont-elles, au fond, adéquates par rapport aux décisions à prendre ? La réalité instituée prend-elle réellement en compte tous ceux qui composent le monde dont il faut établir la réalité ?

<sup>6</sup> <https://www.foundationfuturegenerations.org/fr/article/g1000-innovation-democratique-en-communaute-germanophone-0>

Cette quatrième idée implique dès lors une double reconnaissance : la reconnaissance du rôle irremplaçable joué par les institutions ; celle du rôle irremplaçable de la critique (puisque c'est son exercice même qui peut garantir que la tension intrinsèque au rôle des institutions a pu être dépassée de manière satisfaisante).

Au moment où nous commençons à écrire ces lignes, l'actualité est saturée d'exemples qui illustrent cette conception des institutions : la création d'un nouveau poste à l'ISPPC et la décision d'augmenter le salaire de ses dirigeants<sup>7</sup> ; la suspension du travail du Parlement par le Premier Ministre anglais Boris Johnson ; les craintes exprimées par une partie de l'associatif flamand d'être empêché d'exercer son rôle par le nouveau gouvernement flamand<sup>8</sup> : des exemples de non reconnaissance du rôle de la critique et, en boomerang, du doute qui peut s'installer sur la légitimité d'une institution gouvernementale.

Vue sous cet angle, la proposition de recourir au tirage au sort pour remplacer des élus ou pour décider d'un octroi apparaît pour ce qu'elle est : une désinstitutionnalisation.

Plutôt que de reconnaître la tension inhérente à toute institution et à accepter, pour la résoudre, la complémentarité des institutions et de la critique, on pense éradiquer le soupçon plutôt que de l'assumer et de le traiter : si c'est le hasard qui décide, on pense pouvoir se dédouaner du reproche de s'être laissé happer par l'intérêt privé et la passion.

Sauf qu'un examen rapide montre que ce n'est pas d'office le cas : pourquoi des citoyens tirés au sort seraient-ils ex officio capables de se hisser sans ambages au niveau de l'intérêt général et surtout de s'y maintenir ? Pourquoi les échanges et débats entre les personnes tirées au sort seraient-ils exemptés des dimensions passionnelles que comporte toute dynamique de groupe et tout enjeu de leadership ? Pourquoi une décision sans autre procédure que la négation de toute procédure serait-elle par elle-même équitable, par exemple pour des candidats réfugiés ?

Laisser faire le hasard, c'est donc in fine désinstitutionnaliser.

Il n'est pas sûr que pareille désinstitutionnalisation soit de nature à renforcer la confiance que chacun peut placer dans... les institutions.

Le rêve que celles-ci puissent (et doivent) être parfaites (et, cela va sans dire, totalement transparentes) ne constitue-t-il pas au contraire le problème ? Et n'est-ce pas de la meilleure articulation possible entre l'exercice du rôle institutionnel et celui de la critique, aussi difficile ou complexe parfois que puisse être cette articulation, que l'on peut attendre la meilleure conduite possible des affaires du monde ?

## DES RÉSONANCES CULTURELLES ?

On peut s'interroger par ailleurs sur l'engouement que ces « solutions » ou « idées nouvelles » peuvent susciter, alors même qu'elles ne semblent que déplacer le problème ou le solutionner par l'éradication d'un fonctionnement (le rôle joué par les institutions en matière d'établissement de la réalité, de décision, par exemple d'octroi d'un droit ou de rejet), certes le plus souvent des plus imparfait, mais qui est pourtant essentiel à la vie collective.

Il nous semble en tout cas important de mettre au jour les résonances qui peuvent s'établir entre ce genre d'« innovation » et des courants culturels actifs, mais peu apparents ou trop peu interrogés.

7 Il s'agit d'une intercommunale de santé ; la création d'un nouveau poste de direction et son octroi au demi-frère de l'ex-président du MR, Olivier Chastel ; la décision d'augmenter le salaire des dirigeants en place ont fait l'objet de critiques et de recours. Le pouvoir de tutelle, exercé par la Ministre de tutelle Valérie De Bue, MR également, a cassé ces décisions, estimant de fait qu'elles n'avaient pas été justifiées dans les règles de l'art. Bel exemple de la capacité d'une institution à dépasser les intérêts privés et les passions.

8 [http://www.vivreici.be/article/detail\\_perte-de-subsides-pour-des-associations-defendant-des-minorites-en-flandre-une-note-a-fuite?id=321954](http://www.vivreici.be/article/detail_perte-de-subsides-pour-des-associations-defendant-des-minorites-en-flandre-une-note-a-fuite?id=321954)

Etablir des résonances possibles, ce n'est pas prétendre qu'elles sont avérées et encore moins qu'elles jouent un rôle effectif dans l'esprit des promoteurs de ces innovations.

C'est plutôt réfléchir au soutien réciproque virtuel que peuvent s'accorder des dispositifs et des courants culturels : portés par ces derniers, les dispositifs « nouveaux », proclamés « innovants », peuvent sembler désirables ; portés à l'existence, les dits dispositifs ne peuvent que renforcer les courants culturels avec qui ils résonnent.

Le sociologue Jean-Pierre Le Goff a dressé un impressionnant bilan des courants culturels qui sont actifs aujourd'hui, en les reliant à l'époque charnière que constitue mai 68.

Il décrit avec beaucoup de rigueur les nombreux apports des mouvements culturels de cette époque – dont il a été un des protagonistes – et les conquêtes qui ont été les leurs ou qu'ils ont inspirées. Pour autant, il en montre aussi les limites et les effets paradoxaux. Surtout, il démontre que nombre des thèmes critiques qui ont émergé alors ont été « retournés » et produisent des effets problématiques dans leur usage social, voire des effets contraires à ceux qui étaient espérés.

*Le tournant des années quatre-vingt ne marque pas la disparition de toutes les idées dont le mouvement gauchiste a été porteur, mais la reconversion et la banalisation d'une partie d'entre elles sous la forme d'un nouveau conformisme et de pratiques sociales dont nous subissons pleinement les effets aujourd'hui. (...) Le nouveau conformisme a pour thèmes centraux l'affirmation d'une autonomie sans référent, érigée en nouvel absolu, et son corollaire : le rejet ou la méfiance à l'égard de tout pouvoir, considéré comme la figure du Mal et de l'oppression. Ils s'accompagnent du fantasme d'une société composée d'individus autonomes et créateurs, égaux quant à leurs compétences et à leurs talents, société purement horizontale organisée en réseau dans la plus grande transparence, ignorant les frontières, résorbant tout pouvoir et toute hiérarchie dans la dimension de la pure fonctionnalité. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication vient alimenter ce fantasme.<sup>9</sup>*

Le projet de remplacer les élus par des citoyens tirés au sort nous paraît alimenté par (et alimenter) un fantasme de cette nature. Il nie la spécificité de l'action politique et le long apprentissage qu'elle requiert. Il postule que les « simples » citoyens sont au fond mieux armés que les élus qui se sont présentés au suffrage au nom d'un programme, précisément parce que ces citoyens n'auraient pas une telle référence comme guide. Le fait de n'être pas ancré dans un groupe identifié quant à ses choix (un parti) est présenté comme une garantie de vertu. L'absence d'expérience, de référence et de positionnement sont les compétences qui sont présentées comme principales et fournissent la preuve requise de « virginité ».

L'horizontalité ainsi promue s'appuie sur une manière d'essentialisme et de manichéisme : certains seraient bons par nature ; l'essence des autres les rendrait foncièrement irrécupérables – ainsi, les « politiques ». Jean-Pierre Le Goff montre de multiples exemples d'un tel essentialisme .

A propos des critiques du marxisme, il fait remarquer ce déplacement :

*Alors a pu s'opérer un grand retournement : la vérité n'était pas à chercher dans un « retour » aux textes fondamentaux de Marx, mais dans la révolte des masses. Le dogmatisme se doublait ainsi d'une exaltation de la révolte comme discours de vérité. (...) La pensée des masses devenait la vérité de l'histoire, le nouveau joyau de la pureté. (p. 418)*

9 J.-P. Le Goff, *Mai 68, L'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998, 2002, pp. 458-459. Dans la suite du texte, nous indiquons les paginations directement après les extraits cités.



Il souligne une dérive semblable dans certaines prises de position du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) :

*L'inégalité dans les travaux ménagers comme dans les activités sociales, l'image de la femme comme objet sexuel passif au service des fantasmes masculins et de la reproduction... tout concourt à dégrader la femme et à pervertir les relations avec les hommes. Lutter contre ces inégalités, briser les clichés, affirmer son autonomie... et du côté des hommes prendre conscience des habitudes et des idées sexistes, changer leurs comportements et leur pratique, telles paraissent être les conditions d'un renouveau possible.*

*Mais pour le MLF, ces propos sont bien trop tièdes. L'homme n'est pas essentiellement un compagnon trompé, il est l'obstacle à l'épanouissement plein et entier des aspirations féminines trop longtemps réprimées ; il devient le représentant et le symbole d'un système qu'il faut abattre. (p. 320)*

Pour d'autres, l'essence du bien se trouvera chez les enfants (dont l'expression ne peut qu'être plus vraie que les raisonnements des adultes), les non occidentaux, les victimes de toutes sortes...

Nous avons cité ces exemples différents pour faire apparaître le schème dont ils sont les traductions changeantes : l'essence de tel groupe permettrait de le créditer de vérité et de pureté *per se* ; l'essence de tels autres les placerait du côté de l'obscurantisme et du Mal. N'en sommes-nous pas en quelque sorte arrivés là en matière de politique ?

Pour bon nombre d'héritiers « retournés » de mai 68, le pouvoir et l'État sont en effet *les nouvelles figures du mal*. (p. 413)

*Face à l'État, la seule alternative est la révolte qui ne fixe d'autre but que de s'opposer à lui. A la classe ouvrière force motrice de l'histoire, se substitue celle de la plèbe si chère à Michel Foucault. Celle-ci ne s'affirme que par sa rébellion contre toute forme de pouvoir. Si cette dernière secoue l'histoire, elle ne lui assigne aucune direction. Se trouvent alors convoqués pêle-mêle le Juif errant, le fou, le vagabond, l'ouvrier instable, le chômeur, l'indigent, le délinquant, sans oublier le paysan, « l'être le plus désespérément dépourvu de tout sens de l'Etat » selon M. le Bris), ou encore l'artiste et l'enfant... Au-delà de leurs différences, ces nouveaux innocents de la révolte ont un point commun : ils ne veulent pas être « étatisés » et se choisissent sans maître. Par rapport à tout projet politique, cette plèbe apparaît sans mémoire et sans avenir. Elle est aussi plurielle : ses discours et ses révoltes brisent d'emblée toute prétention à l'unité, toujours potentiellement totalitaire. (p. 415)*

N'y a-t-il pas une forte résonance possible entre la promotion de dispositifs politiques dépolitisés et ces courants qui prônent une horizontalité et une transparence totales, en se mettant dans les rails d'un essentialisme radicalement manichéen, fustigeant toute politique au départ de positions sociales pourtant bien proches de celles qu'elles récusent radicalement ?

Nous assistons parfois, dans la foulée, à un rejet total désenchanté, pour qui n'importe quoi vaut mieux que l'existant. Cette « sentence » (dixit J.-P. Le Goff) prononcée par Bernard-Henri Lévy illustre bien cette tendance :

*Le socialisme n'est pas seulement une version, une version parmi d'autres de l'optimisme, mais sa plus grave, sa plus grossière caricature, la somme de ses impostures et l'encyclopédie de ses mensonges. (p. 417)*

La désinstitutionnalisation qui est prônée indirectement aujourd’hui remplace la nécessaire critique des insuffisances institutionnelles par des mécanismes qui, prétendant faire l’économie de tout soupçon, peuvent entraîner de dangereux effets de déréalisation. Ceux-ci entrent facilement en résonance avec des courants culturels radicaux « retournés », qui prônent l’horizontalité sur fond d’un essentialisme manichéen qui entend signer « la fin du politique ».



#### Pour citer cette analyse

Philippe Mahoux et Jean Blairon, « Les vertus fantasmées du hasard », Intermag.be, RTA asbl, Novembre 2019,  
URL : <https://www.intermag.be>.